



BNP PARIBAS

RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE

PRÉSENTÉES AU PAIEMENT

DOCUMENT À CONSERVER

P. 1/1



CAHORS
15, boulevard Gambetta,
46000 CAHORS

03257

022532000545

1/2 - 2519/8982 - 12203
055042244 TF - 658704



M CASTRO JULIEN
ENTREPRENEUR INDIVIDUEL
10 RUE DES CADOURQUES
46000 CAHORS

Agence de domiciliation :
CAHORS (00175)
RIB : 30004 00175 00010216027 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 1602 787
BIC :
Tél. : 3478
Fax : 04 72 86 14 61

Date de règlement : 02.03.2026
Relevé : 524772 78

le 24 février 2026

Convention de Paiement Sauf Désaccord : absence de convention



Veuillez préciser vos instructions de **paiement** ou de **rejet** (case à cocher). En cas de rejet total, compléter la rubrique "code motif rejet" et si rejet partiel, la rubrique "montant total des effets à rejeter".

- ☐ **PAIEMENT TOTAL** de 4 058,82 euros
- ☐ **REJET TOTAL** de 4 058,82 euros → Code motif du rejet total (2) :
- ☐ **REJET PARTIEL** Montant total des effets à rejeter :

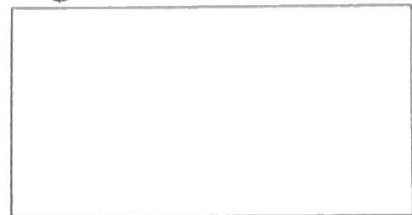
CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT A REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHEANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
524773 75	C765QGI	TEREVA	28.02.2026 A	3 553,57		
524774 72	0F46504662	S.A.S. LABO FRANCE	28.02.2026 A	465,66		
524775 69	0083015051	CCL	28.02.2026 NA	39,59		
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 02.03.2026				4 058,82		
VALEUR 01.03.2026						

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. A défaut de réponse avant la date de règlement, les effets de ce relevé sont susceptibles d'être rejetés par la Banque.

Le Client donne ordre à la Banque de payer par le débit du compte susvisé, ou de rejeter, selon le cas, tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

J J M M A A A A
le

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL



(1) A = Accepté. NA = Non Accepté. BO = Billet à Ordre

(2) Codes motif interbancaires à reporter :

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Reçu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 : paiement partiel du tiré

